

Le gouvernement de l'Inde réaffirme l'innocuité du talc de Johnson & Johnson

Le 28 février 2019

New Delhi, Inde – Johnson & Johnson a repris la production de sa poudre pour bébés Johnson's dans les usines de Baddi et Mulund, en Inde, après que des essais ratifiés par le gouvernement ont confirmé que le produit ne contient pas d'amiante. Cette conclusion renforce les conclusions de décennies de tests indépendants effectués par des universités, des laboratoires de recherche et des organismes de réglementation gouvernementaux du monde entier qui ont constamment conclu que notre talc est sans danger.

Ces derniers mois, les organismes de réglementation de Singapour, de Thaïlande, d'Arabie saoudite, de Jordanie, du Koweït et d'Égypte ont également réaffirmé la pureté du talc de Johnson & Johnson.

Nous défendons l'innocuité de notre talc, qui est régulièrement testé tant par des fournisseurs que des laboratoires indépendants pour s'assurer qu'il est exempt d'amiante. Johnson & Johnson a coopéré pleinement et ouvertement avec les organismes de réglementation mondiaux, en leur fournissant tous les renseignements qu'ils ont demandés depuis les années 1960, et a mis ses sources de talc cosmétique et son talc transformé à la disposition des organismes de réglementation pour les essais.

La recherche, les données cliniques et près de 40 ans d'études menées par des experts en médecine indépendants dans le monde entier continuent de démontrer l'innocuité du talc cosmétique.

Des études portant sur des dizaines de milliers de femmes et des milliers d'hommes montrent que le talc ne cause ni le cancer ni des maladies liées à l'amiante.

En savoir plus sur <http://www.factsabouttalc.com> (Des faits à propos du talc).

###